

et de construction, et la fourniture de biens et de services canadiens; il peut également s'agir de grands travaux d'immobilisations. Une disposition spéciale s'applique aux mégaprojets (contenu canadien de plus de 250 millions de dollars).

Bureaux de ventes permanents à l'étranger. Pour aider les exportateurs canadiens à ouvrir des bureaux dans un pays étranger (sauf aux États-Unis) qui leur permettra d'entreprendre un effort de commercialisation soutenu, le gouvernement versera jusqu'à 125 000 \$ par bureau; une entreprise ne peut bénéficier durant son existence que de deux subventions de ce genre.

Activités spéciales dans les domaines de l'alimentation, l'agriculture et la pêche. Les activités spéciales d'organisation d'offices de commercialisation et d'agences sans but lucratif dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture ou de la pêche, les démonstrations, les séminaires et séances de formation sur des produits, et la promotion de produits de base, peuvent être subventionnées jusqu'à concurrence de 125 000 \$ par projet. Cette aide n'est pas remboursable et chaque requérant peut obtenir deux subventions par exercice financier.

Accord de commercialisation. Le nouveau PDME offre aux requérants la possibilité de conclure un accord avec le gouvernement pour entreprendre un programme de commercialisation composé d'un ensemble d'activités admissibles en vertu du programme normal pour une période d'au plus deux ans. Cette aide est destinée aux entreprises de taille moyenne ayant une certaine expérience dans le domaine de l'exportation.

Pour de plus amples renseignements sur le PDME, consultez InfoExport, la Direction de l'expansion du commerce en Amérique latine et dans les Antilles, les Centres du commerce international rattachés aux bureaux régionaux d'Industrie, Sciences et Technologie Canada.

Publicité

CanadExport, bulletin bimensuel publié en français et en anglais, a pour but de promouvoir les exportations canadiennes. Il présente divers articles et rapports sur les débouchés d'exportation, les réussites commerciales, les services fournis par le gouvernement à l'industrie, la situation du marché international et les appels d'offres, le développement industriel et les activités de promotion